

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

— 386 —

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de _____

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. _____

2° Par qui est-elle tenue ?

R. _____

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. _____

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. _____

Et combien de pensionnaires ?

R. _____

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. _____

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. _____

Paroisse de Neve

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. Par les Sœurs de l'Immaculée Conception d'...
Et combien a-t-elle de maîtresses ? 15 - 16 ans

R. Oui

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 70

Et combien de pensionnaires ?

R. 0

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. A M. le Curé recteur d'Henri.

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. Par M. le Curé d'Henri par paroissiens et autres

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. _____

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. _____

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. _____

Quel en est le nombre ?

R. _____

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. _____

Veuillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Évêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Évêque de Quimper & de Léon.